

LES SÉLECTIONNEURS D'ESPÈCES CULTIVÉES ET LA BIODIVERSITÉ

BERTRAND VISSAC

Après une phase initiale de large consensus sur son principe, la notification de la Convention Internationale sur la biodiversité semble soulever des réticences : seuls quarante pays y avaient consenti en 1994. Peut-être convient-il de s'attacher aux raisons profondes qui expliquent ces réticences et qui n'ont pas été suffisamment approfondies : elles incarnent plus largement les oppositions entre les points de vue des pays développés et en développement à propos des modèles de développement et des dépendances qu'ils génèrent.

Les premiers, poussés par un mode de développement qui sollicite de plus en plus les ressources biologiques, mais tend à épuiser les ressources de leur écosphère, cherchent à étendre leur prospection chez les seconds dont la biodiversité a été mieux préservée en raison de ce que les premiers qualifient pudiquement de "retard de développement". Les termes du débat sont clairs : organiser la prospection, qui se fait de toutes façons par des voies occultes, et, pour les pays développés, en tirer des obtentions industrielles qui seront ensuite brevetées et revendues indirectement à "prix réduits" aux pays d'origine pour leur permettre d'accéder au "progrès". Les réticences des uns à s'engager dans ce qu'ils considèrent comme une spoliation et des autres (les États-Unis en particulier) à s'engager dans un business coûteux, conduisent à des propositions d'organisations nationales de la prospection respectant les politiques de chaque État vis-à-vis de la maîtrise

de ses ressources naturelles. On remarque facilement le conflit sous-jacent à l'expression de la valeur de ces ressources suivant le stade de développement des sociétés (bien patrimonial vs source d'innovation et de profit) et à leurs modalités de mise en œuvre : hybrides végétaux ou sperme, intégrant le paysan dans un processus qu'il ne contrôle pas versus méthodes de sélection de ses ressources adaptées à ses besoins et aux capacités de maîtrise du groupe auquel il s'identifie et identifie son destin. Derrière ce débat se profile donc celui des modèles de développement impulsés par les pays développés pour le "rattrapage du retard technique" des pays en développement. Avant de penser faire profiter ces derniers des améliorations semencières, ne faut-il pas se poser la question des conséquences de modèles de développement qui ont conduit les paysans à perdre la maîtrise de leur stock semencier dans leurs systèmes de culture sous l'influence de sociétés multinationales qui se sont arrogées ainsi un monopole juteux et cherchent à l'étendre pour faire face à la crise.

Ainsi, dans le cas particulièrement évolué à cet égard du maïs hybride, Haugerud et Collinson¹ soulèvent le problème des conséquences néfastes du développement des hybrides au Kenya. Ces derniers ont conduit à une transformation profonde des pratiques en rupture avec les logiques paysannes :

- les hybrides sont difficilement intégrables avec des légumineuses dans des formes, classiques au Kenya et dans d'autres

Bertrand Vissac : INRA, 147, rue de l'Université, 75007 Paris

1. Angélique Haugerud, Michael Collinson, *Plants, genes and people : improving the relevance of plant breeding in Africa*. Expl. Agric, 1990, vol. 26, 341 - 362.

pays en développement, de cultures associées, en raison notamment d'une absence de concordance des cycles végétatifs ;

- ils se prêtent mal à des pratiques de double récolte annuelle et aux souplesses mises en œuvre par les paysans pour faire face aux aléas climatiques ;

Ces types d'observations ne trouvent-ils pas quelques échos dans les zones herbagères et nordiques françaises où se développe la culture des hybrides aux franges de leur écologie originelle ? Cette culture y présente aussi de multiples inconvénients :

- intégration difficile avec la logique économe d'utilisation des pâtures par les animaux en phase avec des changements climatiques incontrôlables au jour le jour (quand le silo est commencé, il faut le finir quel que soit le temps qu'il fait) ;

- nécessité de faire face aux risques climatiques d'insuffisance de maturité pour la production de grain et de prévoir, en conséquence, des alternatives contraignantes (maïs-grain, maïs-fourrage) ;

- risque de gestion déséquilibrée du territoire bocager partagé entre des zones cultivées intensivement et des zones en friches, avec suppression des haies ;

- risques d'atteintes à l'environnement correspondantes.

Ne serait-il donc pas aussi utile de regarder plus largement à notre porte et de poser le problème en partant des acteurs de base ? Dans le domaine de l'élevage, il existe, en France, des éleveurs conservant et projetant de valoriser des races de ruminants dites "en voie de disparition" ou "à faibles effectifs" avec, comme ressource essentielle, leur bonne volonté. Or, les panneaux publicitaires de la télévision et des magazines ne manquent pas d'utiliser gratuitement les silhouettes des animaux de ces races pour vanter les mérites de produits nouveaux ou, suprême supercherie, de produits qui leur étaient associés autrefois et qui résultent en fait aujourd'hui de l'utilisation d'animaux de races à grande extension dans des systèmes d'élevage banalisés. Certains reconnaîtront facilement, dans les spots publici-

taires, la chèvre Poitevine ou les vaches d'Aubrac que quelques pionniers essaient de remettre "en selle". Il n'y a pas hélas de protection contre ce genre de pratique publicitaire mensongère ! L'État, censé réglementer par une loi la gestion du cheptel national, gère aussi la publicité des chaînes. Plus que ceux qui gèrent la biodiversité dans la pratique de leur métier d'agriculteur ! Peut-être, après tout, mieux instruits des tenants et aboutissants de leurs pratiques et de l'identification des races dont ils véhiculent l'image, les promoteurs des annonces seraient-ils eux-mêmes prêts à participer à la croisade de la conservation ? Mais, qui leur explique tout cela : ce qu'est telle race locale par rapport à la Pie Noire et le rapport qu'ont ces animaux avec des fromages locaux ? Les Français ont oublié, il est vrai, jusqu'aux noms des lieux et des produits culturels qui leur sont attachés et la presse ne les aide pas à combler cette lacune.

Plus généralement, derrière une référence à la biodiversité, les agronomes sélectionneurs de plantes ou d'animaux n'ont-ils pas oublié, eux, que ce qui détermine le potentiel des ressources qu'ils cherchent à préserver, ce sont les pratiques des "paysans" (le mot reviendrait-il à la mode ?) et que ces pratiques peuvent remettre en cause leurs propres pratiques de sélectionneurs ? Sont-ils prêts à cet *aggiornamento* ? Sont-ils prêts à prendre en compte derrière tel ou tel gène les formes de création, de diffusion et de valorisation des produits qu'ils vont en tirer et les conséquences de tous ordres qui vont découler de l'usage que les paysans vont en faire, avec leur propre rationalité ?

La racine du mal ne réside-t-elle pas plus largement dans l'écartèlement de la pensée scientifique entre une vision écologique derrière laquelle se cachent des finalités industrielles et une vision plus anthropologique tournée vers les réalités des acteurs. Il existe aussi, dans les institutions de recherche, des courants de pensée qui essaient de rapprocher l'écologie de l'anthropologie à travers des recherches sur les pratiques des gens et les processus de l'action. Des revues de haut niveau comme *Natures*,

Sciences, *Sociétés* qui osent associer ces trois mots et les considérer dans leur pluriel permettent aujourd'hui d'exprimer des idées novatrices². Peut-on espérer que les journalistes s'ouvriront à ces lucarnes pour aider la société à prendre conscience des enjeux qui se cachent derrière les grandes tribunes ?

Derrière le défi de la biodiversité, il y a donc celui des modèles de développement. Peut-on à cet égard faire confiance aux protagonistes : chercheurs, semenciers (etc.) d'un modèle qui a montré ses limites, et dont les pratiques n'ont pas changé ? Ce qui est en cause, concernant la sélection du matériel biologique, ce sont les structures lourdes³ : les grands schémas de sélection et d'hybridation, que l'appareil de l'agro-industrie a créés pour encadrer la profession agricole et qui ont montré parfaitement leur efficacité en période de certitude d'objectifs. Ces conditions sont révolues aujourd'hui ; un réexamen de ces structures s'impose et les paysans innovateurs qui, à la base, essaient de trouver des voies nouvelles pour s'adapter à l'incertitude méritent qu'on s'intéresse d'abord à eux derrière les grandes constructions mondialistes ou nationales que projettent les sélectionneurs sous le couvert de l'écologie. Un peu de modestie... Laissez-les vivre ! ■

2. B. Vissac, *Société, race animale et territoire*, *Natures, Sciences, Sociétés*, n° 4, 1993, 282 - 297.

3. C. Gruson, 1987, *Vers une éthique politique*. Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris.